

Avis de constitution

SOCIETE « CONSTRUCTION CDSV » en abrégé « C. CDSV »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AVOCATIER,
Lot 300, Ilot 142

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 11/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONSTRUCTION CDSV » en
abrégé « C. CDSV »

Objet : – Construction ;
– Électricité ;
– Tous Travaux Public ;
– Hydraulique ;
– Promotion Immobilière ;
– Transport ;
– Commerce ;
– Prestation de services ;
Et pour la réalisation de l'objet social :
— L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
— L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
— La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
— Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social où pouvant en faciliter l'extension où le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AVOCATIER,
Lot 300, Ilot 142

Dirigeant(s) M COULIBALY DJALA ISSOUF YETCHILIGUE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00592 du 10/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08312/GTCA/RC/2025 du 10/02/2025

